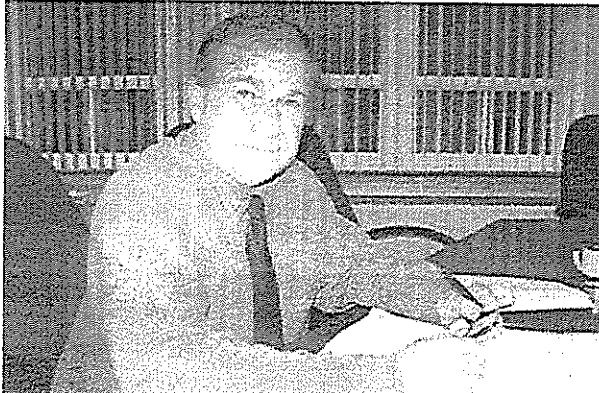


Le bois ne sortira plus de la MRC de Rocher-Percé, promet le préfet



Maurice Angiehart en a assez de voir le bois de sa MRC être transformé ailleurs

Collaboration spéciale Thierry Haroun

Thierry Haroun, collaboration spéciale

Le Soleil

(Chandler) Le préfet de Rocher-Percé, Maurice Angiehart, a affirmé comme jamais son ras-le-bol de voir la ressource forestière quitter sa municipalité régionale de comté (MRC) au profit de celle de Bonaventure. La récréation est terminée, quitte à bloquer les routes éventuellement, a-t-il laissé entendre.

À la lumière du retrait récent de la Coopérative forestière de Saint-Elzéar, basée dans Bonaventure, d'un projet de transformation de bois qui devait prendre place à Chandler (MRC Rocher-Percé) et craignant notamment que le bois de la MRC Rocher-Percé ne parte au profit d'un projet de cette même coopérative dans la baie des Chaleurs, les élus de Rocher-Percé ont voté mercredi soir une résolution par laquelle ils «s'opposent à tout transfert ne serait-ce que partiel d'attribution de volume de bois vers d'autres usines à l'extérieur de la MRC».

Il est aussi dit que ces élus «s'opposent à toute restructuration de l'industrie forestière régionale sans avoir l'assurance [d'obtenir] des retombées économiques sur son territoire tel que stipulé par le rapport Genest». Ce rapport conduit par la Conférence régionale des élus propose une restructuration complète de l'industrie forestière en Gaspésie.

En entrevue, le préfet Angiehart, admet que «ça pourrait tourner mal», si le bois de la MRC Rocher-Percé continuait à quitter le territoire en direction de la baie des Chaleurs. «Ça sort, ça sort, répète-t-il, probablement à Saint-Elzéar, Saint-Alphonse ou Nouvelle.

C'est notre bois, on le voit passer. Toute la semaine passée, les voyages [de bois] passaient devant ma maison, et ça me choquait!»

Bloquer la route

«De voir nos voisins, dit-il, prendre notre bois et gagner leur vie avec quand nos citoyens sont en train de se diriger vers le bien-être social, ce ne sont peut-être pas des choses qu'on devrait accepter. Je donne quand même un délai, mais moi, barrer un chemin, ça ne me dérange pas.»

© 2000-2010 Cyberpresse inc. une filiale de Gesca. Tous droits réservés